

Personalia

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Arbido-B : Bulletin**

Band (Jahr): **2 (1987)**

Heft 7

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Archives de l'Etat du canton de Neuchâtel

Auf den 1. Juni 1987 ist Dr. Maurice de Tribolet zum Staatsarchivar des Kantons Neuenburg gewählt worden. Er ersetzt den altershalber zurücktretenden Dr. Jean Courvoisier.

F.L.

*

Hommage à Jean Courvoisier

Nommé archiviste adjoint en octobre 1948 et archiviste de l'Etat de Neuchâtel en mars 1977, Monsieur Courvoisier s'est fait connaître bien au delà des frontières de son petit canton par l'inventaire des monuments d'art et d'histoire du canton de Neuchâtel qu'il rédigea de 1955 à 1968 et qui parut en trois volumes sous les auspices de la Société de l'art en Suisse. Cet inventaire lui donna l'occasion de connaître de façon approfondie les très riches séries d'archives de l'Etat qu'il contribua à mettre en valeur par un nombre impressionnant d'inventaires. Ce travail de classement lui permit, en 1981, de continuer la tradition des "Inventaires et documents publiés par les archives de l'Etat", commencée en 1904, sous la forme d'un "Petit Guide des archives anciennes de l'Etat de Neuchâtel", qui présente de façon précise et succincte tout ce qu'il faut savoir sur les fonds anciens des archives de l'Etat de Neuchâtel. Persuadé qu'il n'est pas de recherche historique possible sans un classement préalable des fonds dont il avait la garde, Jean Courvoisier a eu le mérite d'avoir abordé de front les problèmes posés par le versement et la conservation des archives modernes et contemporaines: c'est sous son impulsion que ces séries furent inventoriées puis installées dans des "compactus" modernes.

Jean Courvoisier était aussi parfaitement conscient du fait que les archives ne présentaient pas seulement un intérêt purement historique, mais qu'elles servaient aussi à défendre les droits des citoyens et ceux de l'Etat: c'est dans cette perspective qu'il s'intéressa aux problèmes

soulevés par la protection de la sphère privée et des intérêts légitimes de la recherche historique; il obtient ainsi que les droits des archives de l'Etat fussent explicitement réservés dans la loi cantonale du 14 décembre 1982 sur la protection de la personnalité.

Réalisant la mutation profonde que connaît actuellement notre profession, Jean Courvoisier, par le moyen de contacts directs avec les différents services de l'administration, s'inquiéta aussi du devenir et de la conservation des archives en formation qui risquent, grâce à de nouveaux supports matériels telles les bandes et les disquettes, d'échapper totalement au contrôle de l'archiviste: un règlement du 9 septembre 1981 prévoit que les services de l'Etat ont l'obligation de conserver parmi les documents périmés "les copies en clair, tirées des données mises sur ordinateur, selon une périodicité régulière".

Membre de plusieurs commissions, Jean Courvoisier fut membre du comité de l'association des archivistes suisses de 1978 à 1986. Monsieur Jean Courvoisier a pris sa retraite le 1er juin 1987.

Maurice de Tribolet

*

In memoriam

Chantal d'Audiffret

C'est avec un grand regret que nous avons appris, au début du mois de juillet, la nouvelle du décès de Chantal d'Audiffret.

D'origine française, formée à l'Institut national des techniques de la documentation (INTD) rattaché au Conservatoire national des Arts et métiers, elle était bien connue des milieux professionnels suisses, bibliothécaires et documentalistes. Toute sa carrière s'est déroulée au Bureau International du Travail où, entre autres, elle a occupé des responsabilités au Service aux lecteurs, et participé à la mise en place du Système ISIS.

Elle était également responsable de l'encadrement des stagiaires. Elle a accompli plusieurs missions à l'étranger, la der-

nière à Tunis, où ses compétences avaient été très appréciées.

Pendant plusieurs années, elle a enseigné à l'Ecole de bibliothécaires de Genève, où ses étudiants se souviendront longtemps de sa vivacité d'esprit. Elle a assumé aussi la direction de plusieurs travaux de diplôme.

Par son dynamisme, chantal d'Audiffret a contribué à faire progresser, pour ses collègues et ses étudiants, une certaine image de la profession de bibliothécaire et de documentaliste.

Jacqueline Court

*

Jean-Marc Chappuis

La communauté des bibliothèques universitaires genevoises a la grande tristesse d'avoir vu disparaître, au début du mois de juillet, le doyen de la Faculté de théologie, le professeur Jean-Marc Chappuis.

Alors vice-recteur, Jean-Marc Chappuis a présidé pendant près de six ans la Commission des bibliothèques de l'Université. Epaulé par André Jacquemet, le vice-rec-

teur Chappuis a lancé deux projets essentiels pour les bibliothèques universitaires: d'une part il a convaincu les autorités de la nécessité de ce qui allait devenir le Dépôt des bibliothèques universitaires du Quai du Seujet; d'autre part, il a fait faire à l'Université la démarche essentielle qui a conduit à l'informatisation de ses bibliothèques.

Pour réussir de tels projets, Jean-Marc Chappuis a pris le temps d'écouter tant les spécialistes extérieurs, tel George K. Thompson, que les bibliothécaires de l'Université. Rapidement persuadé que l'avenir des bibliothèques universitaires passait notamment par l'informatique, il a pris la peine d'expliquer et d'informer toute l'Université des changements qui se préparaient.

Il assura ensuite l'essentiel des négociations fixant la collaboration de l'Université de Genève et de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne.

Trop rapidement disparu, Jean-Marc Chappuis restera pour tous l'homme attentif, charmeur, plein d'humour à qui les bibliothèques de l'Université de Genève doivent tant.

Alain Jacquesson

Ausbildung und Weiterbildung - Formation et perfectionnement

Cours romands pour l'obtention du diplôme de l'association des bibliothécaires suisses 1988

Les cours romands débiteront le mardi 5 janvier 1988 et se poursuivront jusqu'à fin 1988.

Ils sont ouverts aux stagiaires ou employés de bibliothèques reconnues comme formatrices.

La taxe d'inscription est de Fr. 1000.--

Programmes:

Elisabeth Bütiger, Bibliothèque cantonale et universitaire, 1015 Lausanne-Dorigny
Tél. 021 46 41 08

Clôture des inscriptions:

14 novembre 1988

*

Voyage d'étude du Groupe romand des stagiaires bibliothécaires de l'ABS (18-21 juin 1987)

Compte rendu

Jeudi 18 juin:

Notre première journée de ce voyage d'études a été très chargée mais aussi très intéressante. Du fait de la grève des fonctionnaires belges le vendredi, notre programme des deux premiers jours a été réduit en un seul.

Première visite: La Bibliothèque Royale Albert Ier à Bruxelles. Nous nous sommes rendus à pied à la Bibliothèque depuis l'hôtel en passant par la Grand-Place, qui nous a émerveillés, et devant la "plus petite maison de Bruxelles". Arrivés à la Bibliothèque Royale qui se trouve au Mont